

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Date de convocation 30/03/2023 L'an deux mille vingt-trois, le quatre avril, à dix-huit heure,
Date d'affichage 30/03/2023 la Commission Administrative s'est réunie à la Mairie sous la
Nbre de membres en exercice: 8 Présidence de Monsieur André PHILIPOT, maire et ordonnateur,
Présents : 8 après avoir été légalement convoqué
Votants : 8 Mme BARBELETTE, M. DEMARQUET, LAN, LEBOU, LEPELTIER, Mmes TROPÉE et VANNIER.
formant la majorité des membres en exercice.

Madame Madeleine BARBELETTE est nommée secrétaire de séance.

N°2023/03

Vote du compte administratif 2022

Monsieur le Président s'étant retiré de la salle du Conseil, Mme Madeleine BARBELETTE, Vice-Présidente, présente le compte administratif 2022 du C.C.A.S arrêté aux sommes suivantes :

FONCTIONNEMENT

Recettes de l'exercice =	11 790.76 €
Dépenses de l'exercice =	7 039.76 €
Excédent de l'exercice 2022	4 751.00 €
Excédent de clôture de fonctionnement =	4 751.00 €

INVESTISSEMENT :

Recettes de l'exercice =	0.00 €
Dépenses de l'exercice =	4 275.35 €
Déficit de l'exercice 2022	- 4 275.35 €
Déficit de clôture d'Investissement =	- 4 275.35 €

Excédent total de clôture =	475.65 €
------------------------------------	-----------------

Les membres de la Commission administrative votent, à l'unanimité, le compte administratif 2022, arrêté aux sommes énoncées ci-dessus.

Certifié exécutoire, après transmission
En Préfecture le
Et publication le

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,
Le Président du C.C.A.S

